



Institut Edouard Nignon
Les amis de la cuisine nantaise

*Les Archives
Départementales
de Loire-Atlantique*



Jeudi 4 décembre 2025

**Déjeuner Culinaro-Culturel
au restaurant Le Saint-Mihiel
16, quai de Versailles
44000 NANTES**

Un peu d'histoire

Établies pendant la Révolution par la loi du 5 brumaire an VI (26 octobre 1796), les Archives départementales accueillent alors les papiers des institutions et juridictions de l'Ancien régime, des établissements religieux nationalisés et des familles d'émigrés ou de condamnés. Elles ont aussi pour vocation de prendre en charge les documents produits par les administrations nouvellement créées.

Depuis la loi du 22 juillet 1983, entrée en application en 1986, les archives départementales sont des services placés sous l'autorité des présidents des conseils généraux mais qui demeurent cependant sous le contrôle scientifique et technique de l'État. Le budget de ces services, en fonctionnement comme en investissement, est entièrement à la charge des départements.

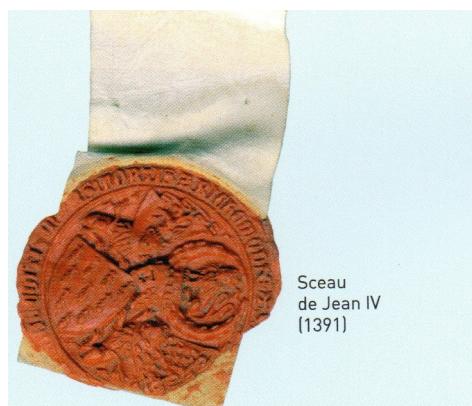
Toutefois, les archives départementales conservent principalement les fonds des services de l'État qui constituent la grande majorité – environ 80 % – des documents qui y sont conservés.

Les directeurs des archives départementales et une partie des personnels scientifiques et de documentation sont des fonctionnaires de l'État mis à disposition des conseils généraux et rémunérés par l'État. À la fin de 1999, ces fonctionnaires, au nombre de 325 pour tous les départements (y compris l'outre-mer), représentaient 12 % de l'ensemble des personnels des services d'archives départementales.

À ces fonctionnaires de l'État, s'ajoutaient 2 364 agents territoriaux (1 960 fonctionnaires et 404 contractuels), soit au total 2 689 personnes.

Au cours des trente dernières années, les services d'archives départementales ont connu une forte expansion, avec l'accroissement des masses de documents conservés, et un grand nombre de dépôts d'archives ont été construits ou rénovés grâce à des financements de l'État et des départements. Au total, les services départementaux conservent près de 1 900 kilomètres linéaires d'archives. En 1999, ils ont accueilli 182 306 lecteurs, en 726 551 séances de travail.

Les Archives départementales participent à la constitution de la mémoire du département et de ses habitants. Elles sont chargées de la collecte, de la conservation, du classement et de la mise en valeur de tous les supports de mémoire, qu'ils soient traditionnels ou issus des nouvelles technologies.



400 ans de conservation d'archives à Nantes

Origines

En 1491, au moment où Anne de Bretagne devient reine de France en épousant Charles VIII, le dépôt des archives de la chambre des comptes constitue déjà la mémoire du duché et de son domaine.

Dès 1515, François Ier fait entreprendre des travaux de construction d'un premier palais pour cette institution, au nord-est de la ville, proche de l'enclos des Cordeliers (quartier actuel Cathédrale-Préfecture). Deux siècles plus tard, l'ensemble est dans un état de grande vétusté : les archives, de façon tentaculaire, semblent avoir pris possession du bâtiment, débordant des armoires, se répandant à terre. L'édifice, menaçant ruine, doit être étayé. En 1750, le premier président de la chambre des comptes lance un premier projet de reconstruction, confié neuf ans plus tard à Jean-Baptiste Ceineray. La construction, longue et difficile, va durer de 1761 à 1781.

Dans cet édifice, devenu aujourd'hui la préfecture de Loire-Atlantique, la moitié du rez-de-chaussée est consacrée à la conservation des archives. A l'exemple de la chambre des comptes de Paris édifiée par l'architecte Ange Jacques Gabriel et conformément au règlement de police de Nantes, pour éviter les risques d'incendie et assurer la solidité du bâtiment, les quatre salles d'archives sont construites sur caves voûtées, elles-mêmes voûtées d'arêtes et cloisonnées par des parpaings de tuffeau. Elles sont équipées d'armoires en bois, dont la partie haute est accessible par une coursive.

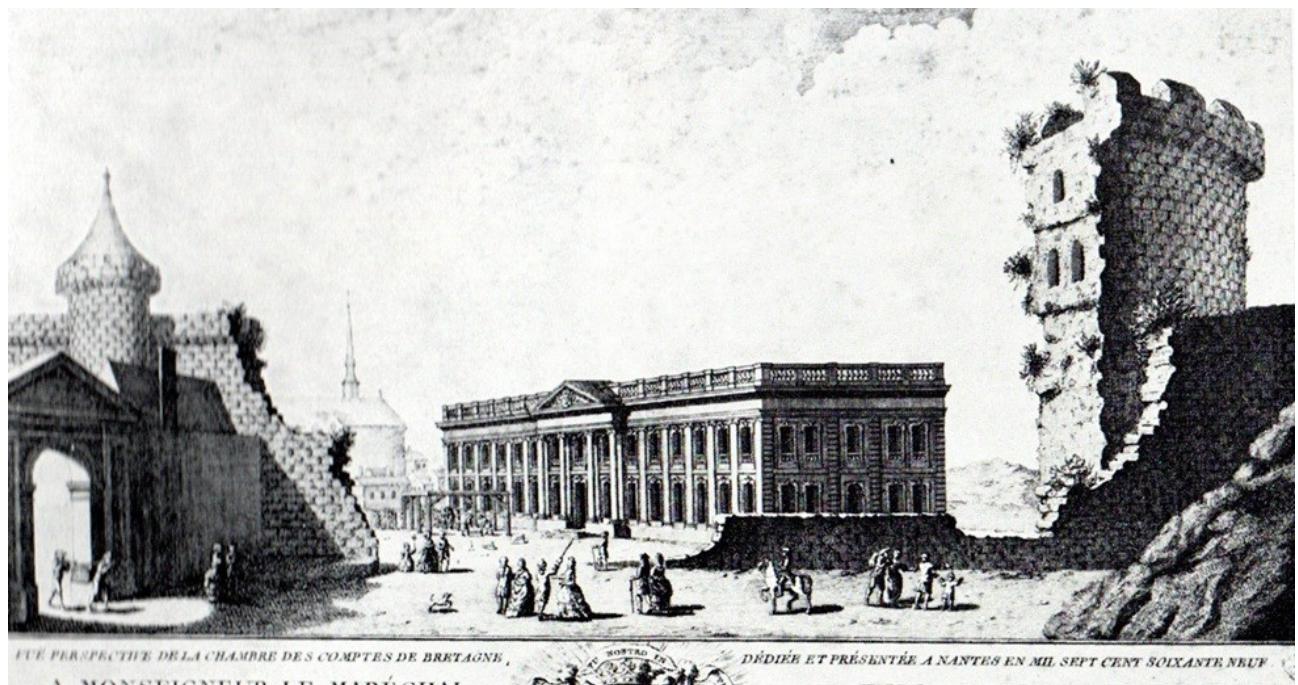


FIGURE PERSPECTIVE DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE BRETAGNE,

A MONSIEUR LE MARÉCHAL

par son très humble et très obéissant Serviteur Antoine Henon,
Gravé et Présenté par N. Ransonnette Graveur Ordinaire

DÉDIÉE ET PRÉSENTÉE A NANTES EN MIL SEPT CENT SOIXANTE NEUF

DUC DE DURAS.

Architecte et Dessinateur de la Ville et Communauté de Nantes,
de MONSIEUR, le 15 de Décembre 1776.

Estampé et vendu à Nantes, chez M. Tanguy à l'entrée de la Grande Rue

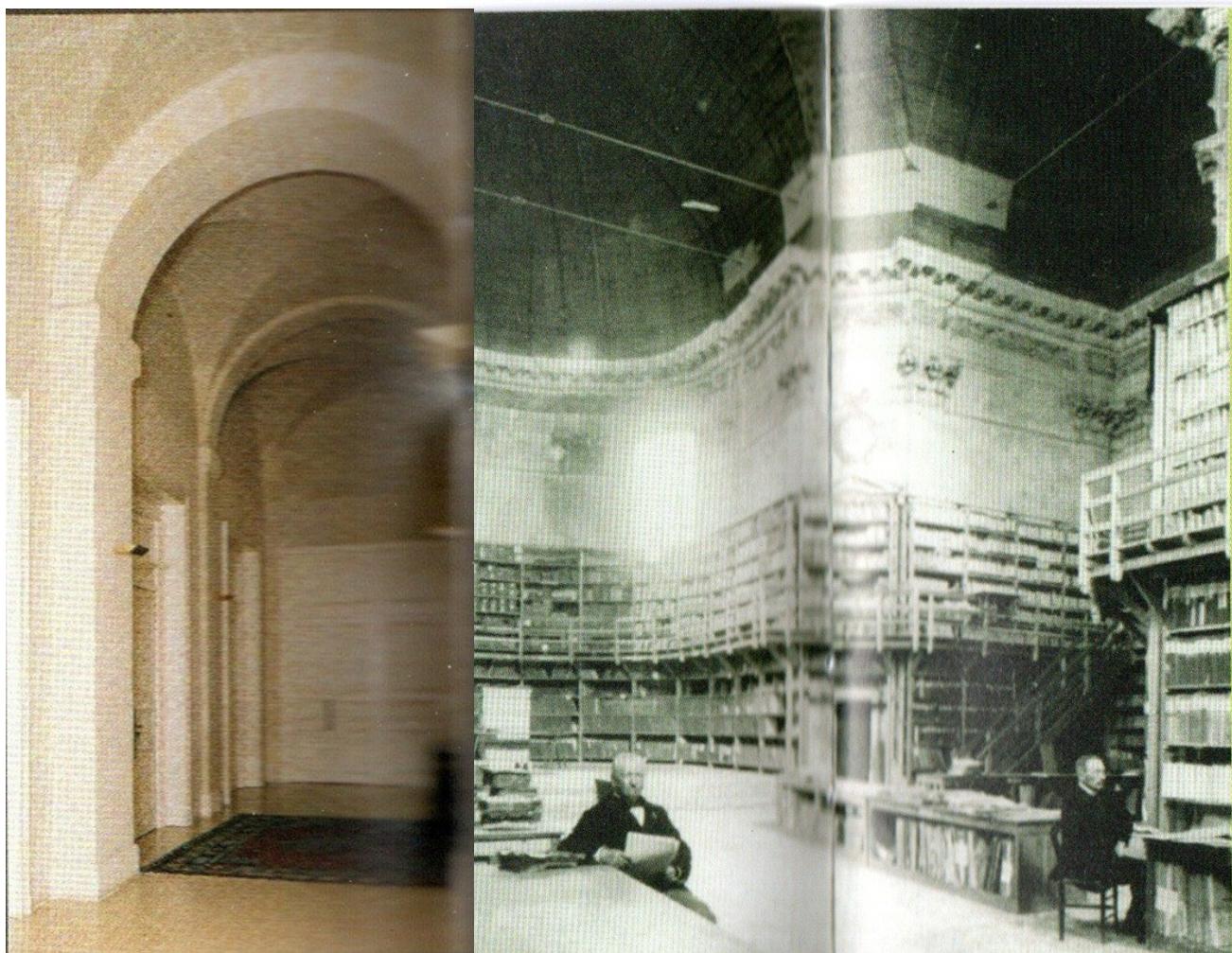


Éd à Paris, chez Ransonnette, Rue des Etoiles Place Maubert au coin de la Rue des 3 Pier

De la révolution à la fin du XIXe siècle

Au moment de la Révolution, les archives des anciennes institutions supprimées deviennent archives publiques. Celles de la chambre des comptes de Bretagne restent sur place, le palais devenant le siège de l'administration départementale. Ce n'est que sous le second Empire que sont collectés un grand nombre de fonds restés encore sur place, aux greffes des tribunaux ou aux sièges des anciens districts. Le dépôt de la préfecture est rapidement plein.

Une opportunité se présente en 1898, quand le musée d'archéologie quitte la chapelle de l'Oratoire qui l'abritait et rejoint le musée Dobrée récemment légué au département. 3 000 mètres linéaires (fonds judiciaires principalement) y sont installés tant bien que mal en périphérie, sur une hauteur atteignant 10 mètres et accessibles par des coursives et des escabeaux, sans aucune sécurité. De nombreux autres fonds sont répartis dans plusieurs autres dépôts - caves de l'assistance publique, violons municipaux, sous-sols – véritables champignonnères où les papiers pourrissent rapidement.



Ancienne salle d'archives de la chambre des comptes de Bretagne au XVIIIe siècle

Les Archives départementales à la chapelle de l'Oratoire

MENU

Le Saint-Mihiel

Entrée :

- Oeuf poché, sauce roquefort

Plat :

- Roulé de sole aux fins légumes, sauce beurre blanc, riz noir et butternut

Dessert :

- Tiramisu aux châtaignes, palet breton et coulis de châtaignes

Boisson :

- 1 verre de chardonnay
- 1 verre de côtes du Rhône
- 1 kir pêche
- 1 expresso/allongé.

Le pont Saint-Mihiel

Ce pont a été construit au début du XXe siècle pour remplacer une passerelle dont l'état de vétusté était « inquiétant pour la batellerie et la circulation des piétons », comme les habitants des quartiers alentour le signalent en 1909. Cette passerelle de bois avait été installée en 1876. M. Charrière remporte le concours d'architecture en 1911, avec son projet d'un « pont métallique continu à trois travées ». En 1913, la construction d'un pont en pierre et acier est réalisée sur commande de la municipalité de Paul Bellamy. La fonderie Voruz réalise le pont, le dotant notamment d'un modèle original de réverbère. L'ouvrage est baptisé « pont de Barbin », nom déjà porté par un quai, du fait de la proximité du quartier éponyme.

Il prend le nom de « pont Saint-Mihiel » le 30 décembre 1918, après un vote du conseil municipal, en référence à la ville de Saint-Mihiel dans la Meuse. Cette commune, occupée durant les quatre années que dura la Première Guerre mondiale, fut libérée lors de la bataille du saillant de Saint-Mihiel qui eut lieu les 12 et 13 septembre 1918.

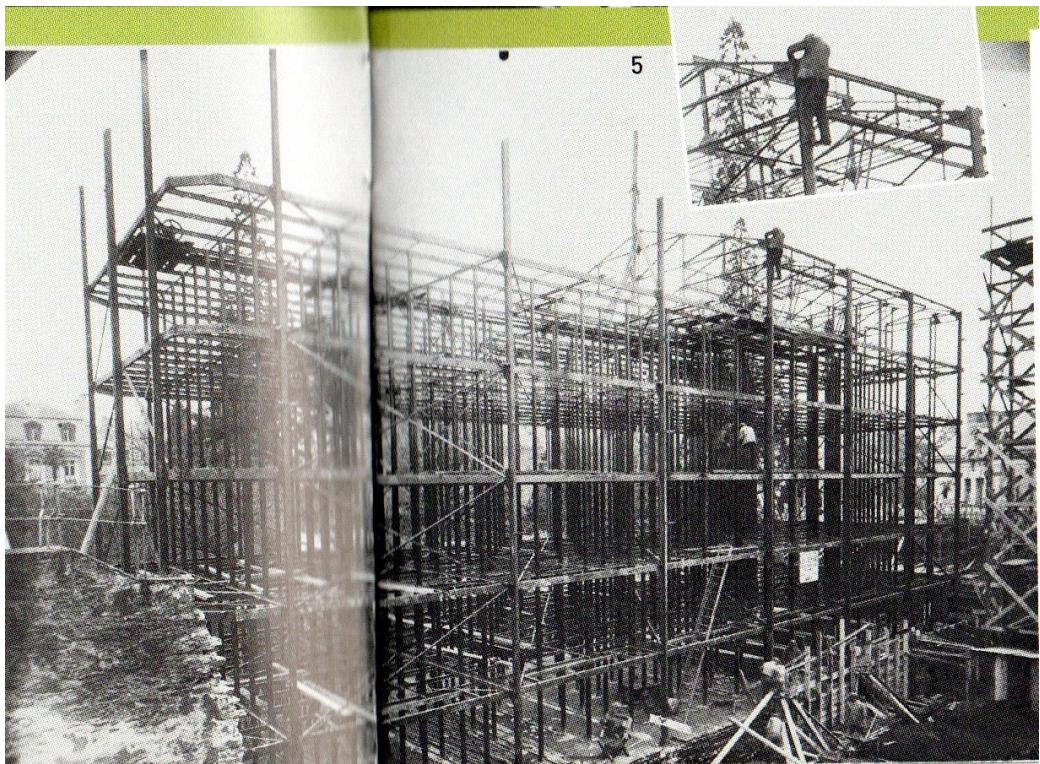
Création d'un dépôt spécifique

Au début du XXe siècle, une masse de documents arrive aux Archives départementales : état civil antérieur à 1800, archives des sous-préfectures et tribunaux supprimés, dossiers produits par des administrations démultipliées, s'entassant partout où il y a de la place, y compris dans les couloirs. Devant cette situation alarmante, une commission, créée en 1911, constate les risques de vol, de dégradation, d'incendie pour les archives, d'accident pour le personnel. Elle adopte l'idée de la construction d'un nouveau dépôt.

La guerre de 1914-1918 suspend l'opération, reprise en 1922. Le dossier est alors mené tambour battant : terrain acquis en 1928, projet élaboré par l'architecte René Ménard en 1930. Trois ans plus tard est inauguré un bâtiment dédié à la conservation des archives et qui, pour l'époque, compte parmi les plus modernes et les plus fonctionnels. Il comprend un bâtiment de conservation sur six niveaux (soit une capacité de stockage de 10 000 mètres linéaires), plus sept "petits cabinets pour les collections particulières" (archives privées), une salle de lecture "claire et spacieuse", aux boiseries de chêne, une salle de conférence et d'exposition. Le principe de construction est celui de la structure métallique autoporteuse : acier, ciment, éclairage naturel (pas d'électricité dans les magasins de conservation), tablettes mobiles, toutes accessibles à la main et sans échelle.

Le bâtiment bénéficie du chauffage central et est doté d'un ascenseur. Il faut quatre mois d'emménagement pour que les Archives départementales prennent possession de leur nouvel établissement.

Trente ans plus tard, ce bâtiment s'avère déjà trop petit et en 1963, on construit un silo sur huit niveaux, en prolongation de l'existant rue de la Distillerie. Sept niveaux sont consacrés à la conservation, le rez-de-chaussée abrite une salle de tri. Ce bâtiment est doublé en 1983 dans le cadre des extensions réalisées par l'architecte Paul Ferré.



Dernière modernisation du site des Archives

Dès la fin du XXe siècle le taux de remplissage des magasins de conservation devenait très important et ne ménageait qu'une réserve limitée d'accroissements des fonds et collections ; l'augmentation de la fréquentation de la salle de lecture, l'exiguité et l'inadaptation de celle-ci ainsi que le développement des nouvelles techniques de communication ne permettaient pas de faire face à la demande croissante du public. Les conditions de travail des agents, alors trop à l'étroit, devaient en outre être améliorées.

Le Conseil général avait anticipé cette démarche en se rendant acquéreur d'une réserve foncière en mitoyenneté : un hôtel particulier avec jardin (l'hôtel Lafontaine Sainte Royre détruit en 1983) et un terrain transformé en parking.

Une étude de faisabilité réalisée en 1997 a permis d'opter pour l'extension des Archives départementales sur site. Après une longue série d'études le projet est approuvé en 2003 pour une ouverture du chantier en 2005 pour une durée de trois ans. Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases.

Pendant les huit premiers mois ont été réhabilités les deux hôtels particuliers - l'hôtel Poupart rue Paul Bellamy et l'hôtel Gueudet à l'angle des rues de Bouillé et de la Distillerie – et le premier bâtiment des Archives datant de 1933. Un local technique a été construit rue de la Distillerie. La deuxième phase a vu la déconstruction du bâtiment longeant la rue de Bouillé. Pendant les mois qui ont suivi ont été effectués les terrassements en cœur d'îlot et construits les nouveaux bâtiments en sous-sol et en élévation. En 2007 sont intervenus les travaux de second œuvre, finitions et aménagement paysager. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le cabinet Bruno Gaudin associé au bureau d'études nantais losis.

Avec cette extension la surface des Archives est passée de 5 400 m² à 9 300 m², pour un coût de 19 millions d'euros. Le linéaire de stockage s'est agrandi de 31 000 mètres linéaires à 57 000 ml.



Coupe Sud-Est / Nord-Ouest

ARCHIVES, MÉMORIAUX, ANNALES, BIBLIOTHÈQUES : HISTOIRE

Les cheveux blancs sont les nobles « archives » du passé,
 L'humanité une bibliothèque ou tous les livres sont lus,
 Souvent l'histoire, est un recueil de mensonges... convenus.
 « Archives » et souvenirs sont parfois par l'oubli menacés !

L'histoire de l'art reste une science toujours bien vivante ;
 Une nouvelle « Archive » réapparaît ... Et tout peut changer.
 Les écrits des historiens reflètent-t-il cette vérité « archivée » ??
 Pour « l'Artiste » son œuvre restera toujours séduisante.

C'est dans les « Archives » de police qu' on retrouve... seule,
 Cachées dans des classeurs poussiéreux, notre immortalité.
 L'histoire ne donnant réponse qu'à ceux qui cherchent la vérité ;
 Dans le cas contraire sur ces « archives » un linceul.

Une génération qui ignore son histoire n'a pas d'avenir,
 Ne pas tenir « d'Archives » de sa propre existence
 C'est le risque de l'abandonner à l'oubli et indifférence...
 Sorte de nécropole de souvenirs et des « Annales » à bannir.

A la télévision après cinquante ans au plus tout passe aux « Archives »
 Souvent les documents confidentiels « d'Etat » seront incinérés,
 Chacun sa fin ! Parfois brûlées au bûcher, ou simplement enterrées.
 Toutes ces disparitions, sont pour le moins de regrettables finalités

YVON, visite des archives de Loire-Atlantique, le 4 Décembre 2025